



Dépêche 125/02

Revalorisation indemnitaire

Le Secrétaire général du Minéfi a annoncé que la revalorisation indemnitaire serait cette année pour le ministère de 1,8 % en en province et 2,3 % en Ile de France. Selon le ministère, cette augmentation doit être comparée à l'inflation (1,8 %) et à l'augmentation Fonction publique (1,3 %). Il s'agirait donc d'un « atterrissage », à partir de l'année prochaine, les revalorisations se feront dans le cadre de la Fonction publique.

Paris le 21 octobre 2002